



Agreement on the Conservation of Cetaceans of the Black Sea, Mediterranean Sea and contiguous Atlantic area,
concluded under the auspices of the Convention on the Conservation of Migratory Species of Wild Animals (CMS)

Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente, conclu
sous l'égide de la Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices appartenant à la Faune Sauvage (CMS)



Septième Réunion des Parties à l'ACCOBAMS

Istanbul, République de Turquie, 5 - 8 novembre 2019

25/10/2019

Français

Original : Anglais

ACCOBAMS-MOP7/2019/Doc 14

RAPPORT DE L'UNITE DE COORDINATION SOUS-REGIONALE POUR LA MER NOIRE INCLUANT LES ACTIVITES DES PAYS NON PARTIES

*Les participants sont invités à se munir de cet exemplaire pour la Réunion.
Ce document sera disponible uniquement en format numérique durant la Réunion.*

**RAPPORT DE L'UNITE DE COORDINATION SOUS-REGIONALE POUR LA MER NOIRE
INCLUANT LES ACTIVITES DES PAYS NON PARTIES**

PROGRAMME DE TRAVAIL 2017-2019

GESTION DE L'ACCORD (MA)	3
INFORMATION ET COMMUNICATION	3
Etablir une communication régulière	3
IMPLICATION DES TOUS LES ACTEURS CLES	5
Renforcer l'implication de tous les acteurs clés dans le cadre des activités de l'ACCOBAMS	5
ASSURER DES FINANCEMENTS APPROPRIÉS NOTAMMENT POUR LES ACTIVITÉS DE CONSERVATION DES CÉTACÉS	7
Nouvelles possibilités de financement	7
MISE EN OEUVRE ET RESPECT DES DISPOSITIONS DE L'ACCOBAMS	8
Accroître le degré de mise en œuvre et de respect des Résolutions de l'ACCOBAMS	8
Renforcer le suivi des progrès accomplis.....	8
EXTENSION DE L'ACCOBAMS	8
Assurer la mise en œuvre des normes de l'ACCOBAMS en matière de conservation des cétacés dans les zones adjacentes.....	8
ACTIONS DE CONSERVATION (CA)	9
AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR L'ETAT DE CONSERVATION DES CÉTACÉS	9
Estimation des populations de cétacés et distribution	9
Structure des populations.....	10
Suivi de l'état des cétacés	10
RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)	12
Interactions avec les pêcheries.....	12
Bruit d'origine anthropique	13
Collisions avec les navires	15
Observation des cétacés	16
Débris Marins.....	18
Changement climatique.....	19
Plans de conservation des espèces.....	19
Questions liées à la captivité	21
Pollution chimique et biologique.....	21
RENFORCER LA SENSIBILISATION DU PUBLIC POUR LES CETACES	22
Sensibilisation du public	22
AMELIORER LES CAPACITES DES ORGANISATIONS ET DES EXPERTS NATIONAUX	24
Réseaux d'échouages fonctionnels et réponses aux situations d'urgence	24
Capacité à utiliser la photo identification des cétacés et à entreprendre des prospections aériennes	25
Renforcement des capacités sur d'autres questions concernant la conservation des cétacés	25
Conservation des cétacés et programmes d'études supérieures.....	26
AMELIORER L'EFFICACITE DE LA CONSERVATION DES HABITATS CRITIQUES DES CETACES	27
Aires protégées pour les cétacés	27

GESTION DE L'ACCORD (MA)

MA 1	INFORMATION ET COMMUNICATION		
MA 1 a	Etablir une communication régulière		
Résolutions Pertinentes : -			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation ¹
1- Maintenir une communication régulière pour informer des activités en cours, des possibilités de coopération, des appels à propositions pour des projets et toute autre information pertinente	Liste de diffusion par email active (échange régulier de l'information) Informations nouvelles et mises à jour dans NETCCOBAMS	Communication régulière sur les activités planifiées et en cours, invitation aux réunions pertinentes du BSC, participation aux appels à propositions pertinents et partage de toutes les informations pertinentes entre les Secrétariats. Le Secrétariat Permanent de la BSC a rejoint le projet CeNoBS, Comité Consultatif	En cours de réalisation
2- Maintenir et mettre à jour régulièrement NETCCOBAMS , y compris les informations relatives aux experts et les scientifiques qui opèrent dans la région pour la conservation des cétacés	Lien avec le prototype « BSIS » (Black Sea information system)		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
3- Poursuivre l'organisation d'ateliers régionaux avec la participation des représentants des Pays Parties et de représentants du Comité Scientifique	Ateliers régionaux organisés en 2018		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
4- Continuer à organiser des Conférences biennales pour les Pays du Sud de la Méditerranée	Conférence biennale organisée en 2017		Non pertinent pour l'Unité de Coordination

¹ Réalisé, Partiellement Réalisé / en cours de réalisation, Non Réalisé, Non pertinent

			Sous Régionale pour la mer Noire
5- Mettre à jour régulièrement le site internet de l'ACCOBAMS , et les bulletins FINS / les lier avec les bulletins de la mer Noire	Informations nouvelles et précises, disponibles sur le site internet Bulletins FINS régulièrement publiés	Améliorer les connaissances sur les populations de cétacés de la mer Noire (article dans le bulletin d'information annuel du projet MERCES du projet UE Horizon 2020 (sur la restauration des écosystèmes http://www.merces-project.eu/sites/default/files/MERCES_BusinessNewsletter_03_LQ.pdf) Programme TV sur ACCOBAMS (en turc) https://youtu.be/uKo7gQCWjBk Article dans le journal turc http://m.milliyet.com.tr/gozumuze-ilk-carpan-cop-yiginlari.../.../	

MA 2	IMPLICATION DES TOUS LES ACTEURS CLES		
MA 2 a	Renforcer l'implication de tous les acteurs clés dans le cadre des activités de l'ACCOBAMS		
Résolutions Pertinentes : 2.2/ 2.30 / 3.8 / 4.8/ 4.20			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
<p>1- Renforcer les Partenariats existants : la CIESM, l'UICN, la CGPM, l'OMI, la CMS et les Accords pertinents de la CMS tels que l'ASCOBANS, la Convention de Barcelone, le CAR/ASP, la Commission pour la mer Noire, la CBI, la Stratégie sur la Biodiversité de l'UE, les stratégies pour le milieu marin dans la zone de l'ACCOBAMS (DCSMM²), la Stratégie de la CBD, le PAS BIO, l'ECS, l'Accord Pelagos, les ONG internationales, régionales et locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Activités / Projets conjoints avec les organisations pertinentes • Groupes de travail conjoints sur des problématiques particulières • Réunions régulières des Secrétariats pertinents • Activités de conservation des cétacés prises en compte dans tous les documents stratégiques régionaux, comme dans le rapport sur l'état environnemental de mer Noire • Communication /réunions régulières avec les représentants des ONG internationales • Participation au processus d'élaboration intégrale du Document d'accompagnement du Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 	<ul style="list-style-type: none"> • Le module " Conservation des cétacés " a été introduit dans les programmes de troisième cycle, un atelier pour les enseignants et les doctorants s'est tenu à l'Université d'Istanbul (Istanbul, Turquie) du 18 au 21 mars 2019. • Le Secrétariat Permanent de la BSC a organisé, conjointement avec ACCOBAMS, le 20 mars 2019 un événement de sensibilisation du public sur le cours de Master ACCOBAMS pour la conservation des cétacés en Méditerranée et en mer Noire ; <p>L'ACCOBAMS a assuré la traduction du module en langue russe.</p>	
<p>2- Renforcer la participation de tous les Pays riverains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'adhésion de tous les Etats riverains de l'Accord • Développer des activités avec les Pays non-Parties 	<p>Tous les Pays riverains sont Parties à l'ACCOBAMS</p>	<p>La République de Turquie a rejoint l'Accord ACCOBAMS.</p> <p>Des négociations ont eu lieu avec des fonctionnaires de la Fédération de Russie.</p>	

² DCSMM= Directive Cadre "Stratégie pour le Milieu Marin" de l'UE

		L'organisation de coopération économique de la mer Noire (BSEC) a été invitée à coopérer avec l'accord ACCOBAMS. Etude sur l'abondance et la répartition des cétacés dans les eaux russes réalisée en septembre 2019.	
3- Etablir une collaboration officielle avec l'UE, conjointement avec ASCOBANS et, si faisable, avec une assistance de la part de la CMS	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux forums et Réunions pertinentes • Contribution à la détermination et au suivi du BEE (DCSMM) et à l'état de conservation favorable (DH) 		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
4- Etablir / renforcer les collaborations avec l'OTAN-NURC, OGP, la CIEM et OSPAR	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux forums et Réunions pertinentes • Activités conjointes 		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
5- Etablir des liens avec d'autres organisations compétentes (EBA, OMT, ...)			Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
6- Organiser un atelier des Partenaires	Renforcement des synergies entre les Partenaires et harmonisation des activités		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire

MA 3	ASSURER DES FINANCEMENTS APPROPRIÉS NOTAMMENT POUR LES ACTIVITÉS DE CONSERVATION DES CÉTACÉS		
MA 3 a	Nouvelles possibilités de financement		
Résolutions Pertinentes : 1.7/ 3.6/ 5.16/5.5			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Développer une stratégie de financement	Stratégie de financement en particulier pour les projets conjoints		
2 –Lancer un appel à propositions pour des projets financés par le Fonds Additionnel de Conservation (FAC)	Activités de conservation mises en œuvre grâce à des projets financés par le FAC		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
3- Encourager le développement ou développer des projets multilatéraux/transfrontaliers	Les propositions de projets sont préparées avec l'aide des organes de l'ACCOBAMS	<p>Les institutions de la mer Noire ont participé à l'appel à propositions de projets financés par le Fonds Additionnel de Conservation de l'ACCOBAMS</p> <p>Le Secrétariat Permanent de la BSC a participé à l'appel à propositions visant à soutenir la mise en œuvre de la Directive-Cadre Stratégie pour le Milieu Marin sur la surveillance des cétacés.</p>	

MA 4	MISE EN OEUVRE ET RESPECT DES DISPOSITIONS DE L'ACCOBAMS		
MA 4 a	Accroître le degré de mise en œuvre et de respect des Résolutions de l'ACCOBAMS Renforcer le suivi des progrès accomplis		
Résolutions Pertinentes: 5.4			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Evaluer l'efficacité de la Stratégie de l'ACCOBAMS (incluant l'évaluation du Programme de Travail et du niveau de la mise en œuvre par les Parties des Résolutions comme base pour établir le Programme de Travail du nouveau triennat)	L'évaluation à mi-parcours de l'efficacité de la Stratégie de l'ACCOBAMS (y compris l'évaluation du Programme de Travail et l'évaluation de la mise en œuvre de l'ACCOBAMS par les Parties)		
2- Proposer des mesures correctives en cas de non-respect des Résolutions de l'ACCOBAMS et d'infractions	Proposition de mesures correctives		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire

MA 5	EXTENSION DE L'ACCOBAMS		
MA 5 a	Assurer la mise en œuvre des normes de l'ACCOBAMS en matière de conservation des cétacés dans les zones adjacentes		
Résolutions Pertinentes : A/4.1			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Encourager la ratification par les Pays Parties de l'amendement existant concernant l'extension de la zone de l'Accord en Atlantique	L'Amendement est entré en vigueur		

ACTIONS DE CONSERVATION (CA)

CA 1	AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR L'ETAT DE CONSERVATION DES CÉTACÉS		
CA 1 a	Estimation des populations de cétacés et distribution		
Résolutions Pertinentes : 5.9			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation ³
1- Entreprendre un suivi exhaustif (survey) de l'abondance et de la distribution des cétacés en mer Méditerranée et en mer Noire (basé sur le survey de 2013 et les conclusions du rapport final à la DG MARE, en 2014) en utilisant la méthode la plus appropriée	Distribution et abondance des cétacés dans les différentes parties de mer Méditerranée et en mer Noire, basée sur les résultats du survey.	Une étude complète de l'abondance et de la répartition des cétacés dans la mer Noire a été réalisée par l'ACCOBAMS à l'été 2019.	En cours

³ Réalisé, Partiellement Réalisé / en cours de réalisation, Non Réalisé, Non pertinent

CA 1	AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR L'ETAT DE CONSERVATION DES CÉTACÉS		
CA 1 b	Structure des populations		
Résolutions Pertinentes: 4.11			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Identifier les populations isolées et améliorer la description de la population de plusieurs espèces	Caractérisation des sous-populations de Méditerranée, d'Atlantique et / ou de mer Noire Identification des populations isolées		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
2- Étudier et mettre en œuvre de modalités pour une meilleure collaboration entre les banques de tissus et les Pays afin de faciliter les échanges d'échantillons pour des analyses conjointes	Echanges d'échantillons facilités pour des analyses conjointes		
3-Afin de faciliter les échanges d'échantillons, une liste des banques de tissus enregistrées auprès du Secrétariat de la CITES devrait être mise à disposition			

CA 1	AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR L'ETAT DE CONSERVATION DES CÉTACÉS		
CA 1 c	Suivi de l'état des cétacés		
Résolutions Pertinentes : 2.22/ 3.19			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Suivre les tendances de mortalité et les cas d'animaux blessés en raison d'activités humaines (comme les collisions, les prises accidentelles, la pollution, les épidémies) en utilisant les outils existants (tel que MEDACES, la base de données de la CBI sur les collisions...)	Rapport sur les tendances de mortalité		

<p>2- Evaluer l'état de menace selon l'UICN des cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS et le mettre à jour régulièrement, et plus particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recueillir des informations pour évaluer les espèces ayant le statut "Données insuffisantes » • Évaluer les espèces de la région qui n'ont pas été évaluées auparavant (par exemple, le <i>Steno Bredanensis</i>) • Considérer les orques dans la zone de l'Accord 	<p>Evaluation de l'état de menace selon l'UICN des cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS</p> <p>Mises à jour disponibles sur le site Internet de l'UICN et de l'ACCOBAMS</p>		<p>Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire</p>
<p>3- Préparer des livres rouges pour les cétacés de la zone de l'ACCOBAMS et communiquer avec l'Union Européenne, Se coordonner avec le Livre Rouge de mer Noire</p>	<p>Préparation de Livres Rouge des cétacés</p>		

CA 2	RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)		
CA 2 a	Interactions avec les pêcheries		
Résolutions Pertinentes : 2.13/ 2.21/ 2.25/ 3.13/ 4.9			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Evaluer la prise accidentelle et l'impact de la déprédation des cétacés et proposer des mesures d'atténuation à travers le projet conjoint ACCOBAMS/CGPM	Obtenir des données sur les prises accidentelles de cétacés et les impacts de la déprédation dans les zones pilotes de la Méditerranée et des eaux Atlantiques adjacentes ainsi que sur les mesures d'atténuation Contribution à la DCRF de la CGPM	Les prises accidentelles de cétacés sont l'un des indicateurs évalués dans les rapports annuels des Parties contractantes de la BSC.	
2- Evaluer les niveaux de prises accidentelles dans la zone de l'Accord, en relation avec la CGPM et l'UE	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir des données sur les niveaux de prises accidentelles • Contribuer à la DCRF de la CGPM • Contribuer à la mise en œuvre de la politique de l'UE 		
3- Etudier la possibilité d'établir des connexions avec le système de rapportage sur les prises accidentelles de l'UE	Contribution à la mise en œuvre de la politique de l'UE		
4- Rechercher les opportunités de financement pour pouvoir aborder les impacts des interactions entre les pêches et les cétacés en mer Noire à travers l'identification de mesures d'atténuation et la préparation d'une stratégie pour la réduction des prises accidentelles de cétacés.	Améliorer la connaissance sur l'interaction des pêches avec les cétacés de mer Noire (Coordonner avec le rapport de mise en œuvre du plan d'action stratégique – RMOPAS) Contribution à la DCRF de la CGPM DCRF		
5- Élaborer un groupe de travail conjoint avec ASCOBANS sur les prises accidentelles et étudier les possibilités d'établir un lien entre cette activité et la « Bycatch Initiative » établie dans le cadre de la CBI	Groupe de travail conjoint avec ASCOBANS sur les prises accidentelles		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire

CA 2	RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)		
CA 2 b	Bruit d'origine anthropique		
Résolutions Pertinentes : 2.16 / 3.10/ 4.17/ 5.15			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Poursuivre l'identification des hotspots d'interaction bruit/cétacés liés aux activités anthropiques dans la zone de l'ACCOBAMS	Vue d'ensemble des « hotspots » de bruit (Phase II III)		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
2- Suivre toutes les activités incluant une composante bruit dans la région, à travers le développement d'une base de données commune ACCOBAMS	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan (s) des activités approuvées incluant une composante bruit impulsif • Bases de données nationales de bruit • Base de données ACCOBAMS commune 		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
3- Développer un projet régional visant à mettre en place un suivi du bruit sous-marin, en particulier dans les habitats critiques et les hotspots d'interactions	Projet régional		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
4- Développer et mettre à jour des Lignes Directrices plus détaillées pour atténuer les impacts du bruit anthropique (en utilisant les Lignes Directrices existantes de la Res 4.17) et mettre à jour le guide pour les Parties sur l'utilisation des mesures d'atténuation	Guide sur l'utilisation des mesures d'atténuation actualisé		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
5- Evaluer la faisabilité de développer des Lignes Directrices pour une procédure de révision des EIE	Evaluation de la faisabilité de développer des Lignes Directrices pour une procédure de révision des EIE		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire

6- Développer des coopérations sur la question du bruit avec d'autres Organisations internationales telles que la famille CMS, l'UE, OSPAR, la CIEM, la Convention de Barcelone, la Commission de la mer Noire, la CDB, la CBI, l'OTAN et avec les ONG internationales pertinentes	Activités conjointes Réunions Atelier		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
7- Développer un certificat ou délivrer une certification aux centres de formation existants de MMO ⁴ et encourager les Points Focaux à rendre obligatoire l'utilisation des MMO dans leurs Pays (dans le cadre des mesures de la DCSMM pour les pays de l'UE, par exemple / du processus EcAP)	Certification MMO		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
8- Soutenir la finalisation des Lignes Directrices de la CMS « Guidelines on Environmental Impact Assessments for Marine Noise-generating Activities », encourager leur adoption à la COP12 de la CMS	Mise en œuvre des Lignes Directrices de la CMS « Guidelines on Environmental Impact Assessments for Marine Noise-generating Activities »		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
9- Mettre en œuvre les Lignes directrices de la CMS Lignes Directrices de la CMS « Guidelines on Environmental Impact Assessments for Marine Noise-generating Activities »			Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire

⁴ MMO : acronyme anglais Marine Mammals Observer

CA 2	RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)		
CA 2 c	Collisions avec les navires		
Résolutions Pertinentes : 5.11			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Continuer de surveiller les zones à haut risque de collision entre les cétacés avec les navires dans la mer Méditerranée	Bilan des zones à haut risque de collision		
2- Proposer et faciliter la mise en œuvre de mesures d'atténuation de l'OMI ou de mesures nationales (ZMPV, disposition de séparation du trafic : TSS, zone à éviter : ATBA) dans des zones sélectionnées	Nouveaux fichiers dans NETCCOBAMS Mesures de l'OMI ou mesures nationales mises en place		
3- Promouvoir l'usage de mesures d'atténuation pour les compagnies de navigation de la région (restriction de vitesse, zones interdites), en particulier dans les Habitats Critiques pour les Cétacés	Les bateaux / navires fréquentant les aires habitées par de grandes baleines utilisent REPCET ou d'autres systèmes		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
4- Encourager l'utilisation d'outils comme REPCET dans la zone pilote de l'Accord Pelagos afin de faciliter les tests statistiques du système	REPCET testé statistiquement		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
5- Évaluer la pertinence et la faisabilité d'un certificat "Navigation sans risque de collision pour les baleines " pour les compagnies maritimes	Décision sur la pertinence d'un certificat "Navigation sans risque de collision pour les baleines " pour les compagnies maritimes		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
6- Faciliter et encourager les rapports à la base de données de la CBI sur les blessures et mortalités liées aux collisions, et encourager les retours de la base de données	Protocole pour l'étude et la documentation des blessures et des mortalités		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire

CA 2	RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)		
CA 2 d	Observation des cétacés		
Résolutions Pertinentes : 3.23/ 4.7/ 5.10			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Promouvoir l'utilisation du label « High Quality whale watching » pour l'observation des cétacés, incluant l'organisation de formation pour les opérateurs	Campagne de sensibilisation pour adopter et à établir le certificat HQWW® Les Etats Parties ayant d'intenses activités de whale watching utilisent le certificat		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
2 - Fournir une définition des différents types d'opérateurs de whale watching (commercial, de recherche, autres)	Définition des différents types d'opérateurs de whale watching		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
3- Tester (i) les Lignes Directrices pour des programmes de suivi visant à maximiser les chances de détecter les potentiels impacts négatifs des activités de whale watching sur les individus et les populations de cétacés (ii) la procédure commune de collecte de données dans certaines régions pilotes qui représentent différents types d'opérations de whale watching (par exemple, l'aire de l'Accord Pelagos, le détroit de Gibraltar, et au sud du Portugal).	« Lignes Directrices pour des programmes de suivi visant à maximiser les chances de détecter les potentiels impacts négatifs des activités de whale watching sur les individus et populations de cétacés » testées Procédure commune de collecte de données testée		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
4- Utiliser (i) les Lignes Directrices pour des programmes de suivi visant à maximiser les chances de détecter les potentiels impacts négatifs des activités de whale watching sur les individus et populations de cétacés	« Lignes Directrices pour des programmes de suivi visant à maximiser les chances de détecter les potentiels impacts négatifs des activités de whale watching sur les individus et		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire

(ii) la procédure commune de collecte de données	populations de cétacés » utilisées par les Parties Procédure commune de collecte de données utilisée par les Parties		
5- Compiler les informations recueillies auprès des compagnies de whale watching à travers le formulaire de collecte de données annexées à la Résolution [6.20]	Champ spécifique créé sur NETCCOBAMS pour compiler les informations recueillies auprès des compagnies de whale watching		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
6- Réviser, si nécessaire, (i) les Lignes Directrices pour des programmes de suivi visant à maximiser les chances de détecter les potentiels impacts négatifs des activités de whale watching sur les individus et populations de cétacés (ii) la procédure commune de collecte de données et faire un rapport sur ce sujet à la Septième Réunion des Parties	« Lignes Directrices pour des programmes de suivi visant à maximiser les chances de détecter les potentiels impacts négatifs des activités de whale watching sur les individus et populations de cétacés » révisées Procédure commune de collecte de données révisée		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
7- Renforcer la collaboration avec les organisations compétentes qui ont des initiatives de whale watching, notamment « le Manuel en ligne » pour whale watching de la CBI (en développement)	Collaboration renforcée avec les organisations compétentes		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire

CA 2	RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)		
CA 2 e	Débris Marins		
Résolutions Pertinentes : 4.8			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Evaluer l'impact des "filets fantômes" sur les cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS en collaboration avec MedPOL et la CGPM , en mettant l'accent sur la mise au point des méthodes d'élimination	Evaluation de l'impact des filets fantômes sur les cétacés		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
2- Evaluer l'impact de l'ingestion des sacs plastique , des microplastiques et autres matériaux en plastique par les cétacés, en collaborant avec des initiatives déjà existantes, comme celle de la CBI : synthèses bibliographiques et recommandations du Comité Scientifiques	Evaluation de l'impact des matériaux plastiques sur les cétacés grâce à des synthèses bibliographiques		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
	<ul style="list-style-type: none"> • Accent sur les effets secondaires plus que l'ingestion • Mesures d'atténuation proposées 		
3- Encourager la coopération avec les initiatives régionales en cours sur les débris marins	Programmes conjoints au niveau de l'Accord Synergies avec la DCSMM de l'UE	Référence à l'Accord de l'ACCOBAMS dans le Plan d'Action Régional sur la gestion des déchets en mer Noire (adopté en octobre 2018)	

CA 2	RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)		
CA 2 f	Changement climatique		
Résolutions Pertinentes : 4.14			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Identifier les espèces indicatrices, en coopération avec les initiatives existantes, comme celles de l'UE, de la Famille CMS, de la Convention de Barcelone / ECAP, de Commission pour la mer Noire, de la CBI, de l'UICN, de la CGPM, et proposer un système de suivi pour ces espèces	Système de surveillance proposé pour les espèces indicatrices		
2- Coopérer avec le Groupe de Travail pertinent de la CMS afin de participer à ses activités futures	Activités conjointes		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire

CA 2	RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)		
CA 2 g	Plans de conservation des espèces		
Résolutions Pertinentes : 1.8/ 1.12/ 3.7/ 3.11/ 4.6/ 4.13/5.12/ 5.13/ 5.14			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Réviser le plan régional de conservation des cétacés de la mer Noire (préparé en 2014), en collaboration avec les acteurs pertinents	Révision et adoption du plan régional de conservation des cétacés de la mer Noire et mise en œuvre au niveau national par les Pays Parties de mer Noire	L'adoption du Plan de Conservation révisé est en cours.	
2- Terminer le Plan de Conservation pour le Grand Dauphin	Scientifiques en charge des Plans de Conservation pertinents identifiés		

3- Préparer le Plan de Conservation pour le rorqual commun , en incluant la recherche des données existantes pour déterminer l'efficacité d'entreprendre un exercice de modélisation spatiale des rorquals communs en Méditerranée afin de le comparer avec les informations sur le trafic maritime	Plan de Conservation pour le Grand Dauphin finalisé Projets de plans de conservation et de gestion pour : ○ Le rorqual commun		
4- Envisager la préparation de plans de conservation régionaux sur la base des plans de conservation et de gestion de la CBI pour : <ul style="list-style-type: none">• Le ziphius,• L'orque• Le globicéphale Et identifier d'autres espèces d'intérêt	○ Le ziphius, ○ L'orque ○ Le globicéphale Liste d'autres espèces d'intérêt		
5- Envisager la mise à jour des Plans de Conservation existants (par exemple celui du dauphin commun)	Plans de Conservation existants mis à jour et mis en œuvre		
6- Mettre en œuvre les Plans de Conservation existants (par exemple celui du dauphin commun)			
7- Développer ou Réviser les Plans d'Actions Nationaux	Plans d'Actions Nationaux développés/ révisés / principalement mis en œuvre		
8- Mettre en place les Plans d'Actions Nationaux	dans la majorité des Parties à l'ACCOBAMS		

CA 2	RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)		
CA 2 h	Questions liées à la captivité		
Résolutions Pertinentes : 5.14			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Mettre à jour régulièrement l'inventaire des individus de Grands dauphins de mer Noire gardés en captivité	Inventaire des individus de Grands dauphins de mer Noire gardés en captivité mis à jour	L'indicateur "BS grands dauphins gardés en captivité" est inclus dans les paramètres de rapport du Programme de surveillance et d'évaluation de la mer Noire (2017-2022).	
2- Encourager la mise en œuvre des décisions de la CITES, basées sur le projet de Résolution préparé par l'ACCOBAMS sur l'identification de l'origine des cétacés élevés ou détenus en captivité	Identification de l'origine des cétacés élevés ou détenus en captivité		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
3- Tenir les Parties informées des nouvelles questions de captivité : diffuser le document "Taking of cetaceans and dolphinaria: a legal analysis within the framework of ACCOBAMS" updated with the "quasi dolphinaria" avec la problématique des réintroductions	Documents ACCOBAMS pertinents sur la captivité et la « semi-captivité » largement diffusés		

CA 2	RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)		
CA 2 i	Pollution chimique et biologique		
Résolutions Pertinentes : 5.14			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Évaluer l'impact de la pollution chimique sur les cétacés (mettre l'accent sur les contaminants émergents et sur la comparaison entre des zones intactes et polluées)	Évaluation de l'impact de la pollution sur les cétacés dans la zone ACCOBAMS Bibliographie sur la pollution chimique et les cétacés mise à jour		

2- Analyser les travaux existants (analyse documentaire) et identifier les lacunes	Identification de zones et d'espèces cibles pour des projets <i>ad hoc</i>		
3- Proposer des projets de recherche <i>ad hoc</i> pour des zones et des espèces ciblées			
4- Etudier la possibilité / les conséquences du transfert de polluants favorisé via l'ingestion de microplastiques			
5- Encourager la coopération internationale ou régionale, comme avec le PNUE / PAM, la Commission de la mer Noire, la CBI, pour l'échantillonnage et les analyses de pollutions chimiques			

CA 3	RENFORCER LA SENSIBILISATION DU PUBLIC POUR LES CETACES		
CA 3 a	Sensibilisation du public		
Résolutions Pertinentes : 2.23			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Continuer et faciliter la journée ACCOBAMS pour les cétacés et promouvoir sa célébration annuelle, en lien avec des dates existantes pour la conservation de la nature	Journée ACCOBAMS pour les cétacés célébrée régulièrement dans la zone		
2- Créer et diffuser des outils de communication ciblant les générations futures	Outils de communication distribués aux personnes pertinentes		
3-Promouvoir les activités de l'ACCOBAMS en utilisant les réseaux sociaux (tels que Facebook, Twitter, ..)		Les activités de l'ACCOBAMS sont régulièrement promues via les réseaux sociaux de la BSC (Facebook, Twitter, LinkedIn).	
4- Organiser une enquête sur la sensibilisation du public (opinion publique)	Format de l'enquête et instructions Rapport de l'enquête		

5- Promouvoir des actions de conservation pour les cétacés au cours de différentes manifestations au niveau international et national (comme la célébration du « Black Sea day », le Prix ECS / ACCOBAMS pour les Etudiants...)	Evénements, expositions, site internet, conférences publiques, matériel de sensibilisation	Des actions de conservation des cétacés sont régulièrement promues lors des célébrations de la Journée internationale de la conservation des cétacés. Journée pour la mer Noire le 31 octobre (films, présentations, etc.)	
6- Mettre en place d'un « Prix pour les Partenaires » pour la sensibilisation du public à la conservation des cétacés	Propositions de projets sélectionnées parmi les Partenaires ACCOBAMS pour la mise en œuvre avec le soutien de l'ACCOBAMS		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
7- Évaluer la pertinence de l'intégration, dans une nouvelle base de données supervisée par des experts, de données d'observation des cétacés obtenus par la « science citoyenne » avant leur transfert dans ObisSeamap	Décision sur la pertinence de l'intégration, dans une nouvelle base de données supervisée par des experts, de données d'observation des cétacés obtenus par la « science citoyenne » avant leur transfert dans ObisSeamap		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
8 - Mettre en œuvre des activités nationales spécifiques sur la sensibilisation du public	Mise en œuvre des activités nationales spécifiques sur la sensibilisation du public	Des activités pertinentes de sensibilisation du public sur les cétacés sont mises en œuvre dans tous les pays riverains de la mer Noire, dont certains dans le cadre de projets spécifiques (EMBLAS+, ANEMONE, etc.)	

CA 4	AMELIORER LES CAPACITES DES ORGANISATIONS ET DES EXPERTS NATIONAUX		
CA 4 a	Réseaux d'échouages fonctionnels et réponses aux situations d'urgence		
Résolutions Pertinentes : 1.10/ 3.25/ 4.16			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Entreprendre, dans la zone de l'ACCOBAMS, des formations sur les nécropsies , les échouages vivants et sur les réponses aux situations d'urgence	Participants formés dans tous les Pays Parties		
2- Etablir des listes (sous) régionales de diffusion des participants aux réseaux d'échouage, afin de faciliter l'échange des informations, notamment pour la région du sud de la Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> • Identification et synthèse des listes de diffusion sous régionales • Echange régulier de l'information sur les événements d'échouages, en particulier lors de la Conférence Biennale 		
3- Développer un protocole opérationnel commun sur les échouages, en collaboration avec la CBI, l'ECS et ASCOBANS	Protocole opérationnel commun mis en place		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
4- Encourager les échanges de données / tissus grâce à la collaboration avec les bases de données et de tissus pertinentes	Echanges de données / tissus facilités pour des analyses à l'échelle du Bassin (une liste des banques de tissus enregistrées auprès du Secrétariat de la CITES devrait être mise à disposition)		

CA 4	AMELIORER LES CAPACITES DES ORGANISATIONS ET DES EXPERTS NATIONAUX		
CA 4 b	Capacité à utiliser la photo identification des cétacés et à entreprendre des prospections aériennes		
Résolutions Pertinentes : 2.28/ 5.9			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Entreprendre des formations sur l'utilisation de la photo-identification (et des théodolites)	Experts formés dans les Pays Parties où des besoins ont été identifiés Formateurs sélectionnés parmi les Partenaires		
2- Promouvoir l'utilisation de catalogues ou de base de données en ligne de photo-ID, comme INTERCET ou des systèmes analogues à la fois en Méditerranée et en mer Noire	Diffuser l'utilisation d'INTERCET ou d'autres systèmes analogues		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
3- Fournir de l'équipement de photo-identification aux organisations compétentes des Parties avec moins de capacités (basés sur l'échelle des revenus moyens et faibles de la Banque Mondiale en juillet 2016)	Les Parties pertinentes ont un équipement fourni de photo-identification (appareils photos, lentilles) sous réserve de disponibilité des fonds (approcher des sociétés pour un parrainage)		

CA 4	AMELIORER LES CAPACITES DES ORGANISATIONS ET DES EXPERTS NATIONAUX		
CA 4 c	Renforcement des capacités sur d'autres questions concernant la conservation des cétacés		
Résolutions Pertinentes : -			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Identifier les gestionnaires d'aires protégées dans les habitats critiques de cétacés et faciliter les échanges entre les aires voisines pour suggérer de bonnes pratiques de gestion (en organisant des visites par exemple)	Le personnel des aires protégées dans les habitats critiques de cétacés a participé à des programmes d'échange (voyages d'étude et d'autres types de visites)		

2- Former le personnel d'Aires Marines Protégées pour se mettre à jour sur les questions de conservation des cétacés	Personnels d'Aires Marines Protégées formés sur la conservation des cétacés par les Parties		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
3- Promouvoir et faciliter les échanges d'expertise, tels que la participation d'experts ayant moins de connaissances dans des projets spécifiques mis en œuvre par des chercheurs expérimentés, etc .	Experts formés par la participation à des projets spécifiques		
4- Encourager les échanges entre les universités et les laboratoires pour des formations en génétique et en biologie moléculaire, dans les Pays du sud de la Méditerranée et de la mer Noire	Experts formés en génétique et en biologie moléculaire grâce à des échanges entre universités et laboratoires		
5- Organiser des sessions de formation pour les experts nationaux pour remplir les bases de données (NETCCOBAMS, OBIS-Seamap, MEDACES, Intercet,...)	Experts formés aux bases de données pertinentes		

CA 4	AMELIORER LES CAPACITES DES ORGANISATIONS ET DES EXPERTS NATIONAUX		
CA 4 d	Conservation des cétacés et programmes d'études supérieures		
Résolutions Pertinentes : -			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Introduire des modules sur la conservation des cétacés dans tous les Pays de l'ACCOBAMS	Programmes de troisième cycle avec des modules sur la conservation des cétacés	Le module a eu lieu en mars 2019 à l'Université d'Istanbul	
2- Traduire les modules existants sur la conservation des cétacés dans d'autres langues (comme en arabe, en russe, ...)	Modules sur la conservation des cétacés disponibles dans différentes langues de l'Accord	Le module est traduit en russe	

3- Encourager les Parties qui ont déjà introduit le module, à le diffuser dans d'autres universités	Diffusion des modules sur la conservation des cétacés dans les universités	Processus de diffusion en cours, notamment par l'intermédiaire des groupes consultatifs de la CDB du BSC et du FOMLR	
CA 5	AMELIORER L'EFFICACITE DE LA CONSERVATION DES HABITATS CRITIQUES DES CETACES		
CA 5 a	Aires protégées pour les cétacés		
Résolutions Pertinentes : 3.22/ 4.15			
Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1 - Mettre à jour régulièrement une liste des aires contenant des habitats pour les cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS	Listes des aires contenant des habitats pour les cétacés disponibles sur NETCCOBAMS		
2- Réviser les Habitats Critiques pour les Cétacés (CCH)⁵ existants, en tenant compte (i) des IMMAs⁶ candidates proposées et des Aires d'Intérêt identifiées durant le premier atelier sur l'identification des Aires Importantes pour les Mammifères Marins en mer Méditerranée, et (ii) de l'approche de gestion axée sur les menaces	<p>Mise à jour des listes et des cartes des habitats critiques par espèces (incluant les voies de migration, les corridors biologiques, les aires de reproduction / de mise bas et d'alimentation)</p> <p>Identification des aires comportant des menaces similaires pour les cétacés (zones de prises accessoires, zones de harcèlement...)</p> <p>IMMAs identifiées dans la zone ACCOBAMS</p> <p>Établissement de liens avec les activités du groupe Consultatif sur la Conservation de Biodiversité de la Commission de la mer Noire « BSC CBD »</p>		

⁵ CCH : acronyme anglais Cetacean Critical Habitats

⁶ IMMA : acronyme anglais Important Marine Mammals Area

3- Diffuser des outils pour une gestion adéquate des aires incluses dans les CCH, en incluant l'évaluation de l'efficacité de la gestion et en utilisant des exemples de bonnes pratiques	Une gestion adéquate des aires incluses dans les CCH est mise en œuvre, sur la base du document ACCOBAMS « Approche spatiale de la conservation des cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS : manuel sur l'efficacité de gestion »		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
4- Evaluer l' efficacité de gestion des aires protégées incluses dans des CCH en utilisant les initiatives existantes (comme les efforts de MedPAN à ce sujet)	Évaluation de l'efficacité des aires protégées pour les cétacés, principalement leur contribution à la réalisation / au maintien de l'état de conservation favorable		
5-Promouvoir l'utilisation de la Surveillance Acoustique Passive dans les AMP et dans des sites de contrôle comme un outil de suivi de l'efficacité de gestion	Utilisation de la Surveillance Acoustique Passive dans les AMP et dans des sites de contrôle		
6- Réviser et mettre à jour les outils pour une gestion adéquate des aires incluses dans des CCH, après que l'évaluation d'efficacité de gestion ait été effectuée	Document ACCOBAMS « Approche spatiale de la conservation des cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS : manuel sur l'efficacité de gestion » mis à jour		
7-Participer activement à une alliance stratégique entre l'ACCOBAMS, la CGPM, l'UICN-Med, et le PNUE/PAM à travers le CAR/ASP, avec la collaboration de MedPAN, pour la conservation spatiale et l'utilisation durable de l'environnement marin en Méditerranée	Document sur la Stratégie de coopération conjointe		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire